GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - MOTION POPULAIRE

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé						
Département(s)	DSDC	Date	30 octobre 2025			
Numéro	25.170	Heure				

Auteur-e(-s) :	Motion populaire d'un groupe de citoyen-ne-s	Lié à (facultatif):
Titre :	Abonnement général annuel Onde Verte à bas prix pour tous !	

Contenu:

Nous demandons l'introduction d'un abonnement général (AG) annuel au prix moyen de 16 francs par mois (actuel 106 francs) offrant à chaque citoyen-ne du canton un accès illimité à tous les transports publics du territoire neuchâtelois. Pour ce faire, l'actuel produit des billets et abonnements Onde Verte encaissés auprès des usagers sera couvert par l'ensemble des habitant-e-s ayant domicile dans le canton de Neuchâtel, soit 32,5 millions de francs répartis entre 170'000 personnes de 6 ans et plus¹.

Pour assurer une équité entre les zones desservies et non desservies, une différenciation financière peut être envisagée.

¹Chiffres: Rapport Onde Verte 2024 / Subv. Plan Climat / Portail statistique NE Population 2024.

Développement (obligatoire) :

Aujourd'hui, le coût des transports publics (TP) est élevé et dissuasif, notamment pour les familles !

Cette nouvelle formule d'AG coûte mensuellement moins cher que le prix d'un billet aller-retour Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds (= 22 francs).

Comme on peut le voir ci-dessous, l'application de cette motion permet de diminuer fortement le coût de l'AG Onde Verte zone 5 et +, soit une réduction annuelle de 4'341 francs pour une famille de CINQ personnes, 1'086 francs pour un adulte et 723 francs pour un enfant (dès 6 ans)*.

Prix des abonnements des TP aujourd'hui :

Abonnement annuel Onde Verte zones 1+2 (= une ville) 2 x 684 francs		Abonnement annuel Onde Verte zones 5 et + (= AG) 2 x 1'278 francs			
Famille de 5 personnes :	(adultes) 3 x 487 francs	= 1'368 francs	Famille de 5 personnes :		= 2'556 francs*
p = 1 = 1	(enfants)	= 1'461 francs**	p = 1 = 1 = 1	(enfants)	= 2'745 francs* **
		= 2'829 francs par an			= 5'301 francs par an

À noter que les billets individuels restent également chers. Pour un court parcours, un enfant se rendant trois fois par semaine à une activité paye six fois 2,20 francs (2,40 francs dès 16 ans) ou une carte multi-course de 11 francs par semaine (12 francs dès 16 ans), soit plus de 500 francs par année.

Pour atteindre les objectifs de leur Plan climat, les Autorités doivent continuer à motiver la population à accroître l'utilisation des transports collectifs. En y parvenant, il en résultera une réduction du trafic individuel qui, par là même, libérera le réseau routier et permettra de renoncer à la construction de nouvelles infrastructures routières extrêmement coûteuses tant sur le plan financier que sur les plans climatique (rejets de CO₂ – énergie grise) et environnemental (préservation du paysage, des terres agricoles, de la biodiversité, des ressources naturelles, etc.).

Pour y arriver, il s'agit de trouver rapidement une solution pour augmenter l'attractivité des TP, notamment au niveau de leur prix, très élevé.

Cette motion représente une solution évidente et instaure une notion de solidarité cantonale pour agir ensemble à l'amélioration climatique et environnementale pour le bien de chacune et chacun d'entre nous, tout en réalisant individuellement de belles économies financières !

Au vu de l'urgence climatique, l'urgence est demandée.

^{*=} y compris subvention de l'État plafonnement à 4 zones.

^{**=} y compris subvention de l'État de 5% pour l'abonnement junior, soit rabais de 48,15 francs (si demandé par le client via l'obtention d'un bon sur internet).

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Lucien Willemin, 2300 La Chaux-de-Fonds

Motion populaire munie de 312 signatures.